

Compte-rendu du BUREAU du  
Lundi 17 janvier 2022

**Etaient présents :**

Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,  
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,  
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,  
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,  
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,  
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,  
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,  
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans.

**Etaient excusés :**

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,  
Christian GROS, Maire de Monteux,  
Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,  
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,  
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,  
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier.

Jean-François LOVISOLO et Pierre GONZALVEZ, Coprésidents de l'AMV, ouvrent la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

**11h00 : Rv avec Francis LARRIEU de l'entreprise COLAS, sur la question du « Marché public global de performance »**

Le marché global de performance associe l'exploitation ou la maintenance à la réalisation ou à la conception-réalisation de prestations afin de remplir des objectifs chiffrés de performance. Ces objectifs sont définis notamment en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. Le marché global de performance comporte des engagements de performance mesurables.

***Il est convenu, à l'issue de cette présentation, d'organiser, lorsque la situation sanitaire le permettra, une session d'information de 2h00 à destination des maires, DGS et DST.***

**① Courrier du Maire de SORGUES – Promotions internes des agents des collectivités territoriales de Vaucluse après inscription sur les listes d'aptitude établies par le Centre de Gestion de Vaucluse (CdG84)**

Suite à l'interpellation de M. LAGNEAU, maire de Sorgues, concernant le nombre de promotions qui diffère d'une collectivité à une autre, ***l'AMV va saisir le CDG afin de :***

- disposer des critères élaborés pour l'attribution de ces promotions au sein des différentes collectivités.
- l'interroger sur les points attribués aux agents et savoir si ces points peuvent être portés à connaissance de l'agent qui en ferait la demande ou de la collectivité.

- De mettre en œuvre un critère supplémentaire lié à l'effectif.

### ② Pose de barrières et de panneaux B0 sur les pistes DFCI du massif des monts de Vaucluse

Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane de Vaucluse, nous a transmis le courrier d'un collectif concernant la pose de barrières et de panneaux B0 sur les pistes DFCI du massif des Monts de Vaucluse.

***Un courrier de réponse à cette association va être établi par Laurence CHABAUD-GEVA et soumis à l'AMV pour signature des maires qui le souhaiteraient.***

### ③ Signature contrat PTSM

***Les membres du Bureau ont validé à l'unanimité la signature de ce contrat.***

### ④ Comptoir de campagne

Mme Lucie MEYER, chargée de développement au sein de « Comptoir de campagne » nous a transmis leur plaquette car elle souhaiterait faire davantage connaître auprès des maires du département leur fonctionnement.

***Comme il s'agit d'une entreprise privée, les membres du bureau de l'AMV, à l'unanimité, ne souhaitent pas diffuser cette plaquette aux maires.***

### ⑤ Demande de l'AMF pour la désignation d'un élu au Comité Régional des Professions de Spectacle (COREPS)

L'AMF nous sollicite pour désigner un élu au sein du COREPS qui est une instance où se trouvent réunis les organisations professionnelles et les représentants de l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes paritaires. En Provence Alpes Côte d'Azur ce comité est animé par ARSUD.

***Les membres du Bureau ont désigné, à l'unanimité, Jean-François LOVISOLO en tant que titulaire et Pierre GONZALVEZ en tant que suppléant. Un mail en ce sens sera adressé à l'AMF.***

### ⑥ Dauphiné Libéré – Réalisation d'un Supplément « Destination Elus 84 »

Le Dauphiné Libéré souhaite réaliser un supplément destiné aux élus vauclusiens « Destination Elus 84 ».

Pour ce numéro il y aura 4 pages de rédactionnel. Une partie sera réservée à l'AMV (**en rappelant son action + aborder la question de la formation des maires**) – Ils proposent également d'aborder d'autres sujets susceptibles d'intéresser les élus :

- De la RT 2012 à la RT 2020 : quelles évolutions ?
- Mise en accessibilité des ERP : êtes-vous aux normes ?
- Etat de catastrophe naturelle : une démarche de reconnaissance facilitée (l'occasion à la fois d'aborder la procédure, les changements, et la question des assurances)
- La protection des élus (assurance + engagement de leur responsabilité)

Aussi, afin de répondre à leurs questions pour compléter leur travail de recherche, Christian PEYRON, maire de Mondragon et Thierry THIBAUD, maire de Savoillans ont accepté d'être interrogés.

*Nous adresserons un mail aux membres du Conseil d'Administration de l'AMV afin de leur proposer cette interview.*

➤ **Questions diverses :**

• **Désignations au sein du Comité départemental des Aires Protégées**

La DDT propose de désigner :

Pour représenter les maires : les élus qui siègent actuellement au sein de la formation nature de la CDNPS, soit :

- Thierry THIBAUD, maire de Savoillans avec son suppléant Louis DRIEY maire de Piolenc
- Laurence CHABAUD, maire de Saumane de Vaucluse, avec sa suppléante Sandrine RAYMOND, maire de Saint Pierre de Vassols.

**Les élus concernés ont été sollicités et ils sont d'accord pour siéger au sein de ce comité.**

Pour représenter les EPCI :

**3 titulaires et 3 suppléants** parmi les EPCI les moins couvertes par un Parc naturel régional à savoir : CC Enclave des Papes Pays de Grignan – CC Rhône Lez Provence – CC Aygues Ouvèze en Provence – CC Pays Réuni d'Orange – CA les Sorgues du Comtat – CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse et la CA du Grand Avignon.

Les EPCI concernés ont été sollicités et nous avons reçu la candidature de :

En tant que titulaire :

- Julien MERLE, Président de la CC Aygues Ouvèze en Provence ;
- Chantal OLIVI, Conseillère communautaire de la CA les Sorgues du Comtat ;

En tant que suppléant :

- Vincent FAURE, Vice-Président de la CCAOP

• **Réunion avec le SDIS le 16 décembre dernier**

L'AMV doit désigner des élus pour participer à un groupe de travail pour mener, dans un premier temps, une réflexion sur l'entretien des pistes DFCI et sur le RDDECI.

***Les membres du Bureau ont désigné à l'unanimité :***

***Jérôme BOULETIN, maire de Beaufort de Venise***

***Laurence CHABAUD GEVA, maire de Saumane de Vaucluse***

***Jean-François LOVISOLO, maire de La Tour d'Aigues***

***Patricia PHILIP, maire de Fontaine de Vaucluse.***

- Cotisation ADIL : L'ADIL nous propose le renouvellement de la cotisation 2022 pour un montant de 316 €.

*Le montant de cette cotisation a été validé à l'unanimité par les membres du Bureau.*

➤ **Calendrier prévisionnel :**

➤ **PLANNING DES REUNIONS BUREAU 2022 :**

- 9 mai 2022
- 12 septembre 2022
- 5 décembre 2022

➤ **PLANNING DES CONSEILS D'ADMINISTRATION 2022 :**

- ❖ 14 mars 2022
- ❖ 11 juillet 2022
- ❖ 17 octobre 2022

➤ **Date de l'Assemblée générale 2022 : Jeudi 10 novembre 2022 à MONTEUX**

➤ **104<sup>ème</sup> CONGRES DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE A PARIS : Du 22 AU 24 Novembre 2022**

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Jean-François LOVISOLO  
Coprésident de l'AMV 84

Pierre GONZALVEZ  
Coprésident de l'AMV84